

[Voir en ligne](#)



Les Chroniques de CPE - Janvier 2021

Étude-action ECHO :

Webicoop de présentation le 2 février, à 14h30



Coopérer pour Entreprendre a amorcé en septembre 2020 le projet ECHO, une étude-action nationale qui sera menée en 2021 auprès des travailleur·ses indépendant·es présent·es dans les tiers-lieux français.

Plusieurs partenaires ont déjà rejoint le projet : A+ c'est mieux, CAP Tiers-Lieux, Familles Rurales, France Active, France Tiers-Lieux, la Coopérative Tiers-Lieux, l'APEC, la Compagnie des Tiers-Lieux, l'UFISC, Opale.

Ce projet vous intéresse ? Vous voulez le soutenir ?

On vous en dit plus lors du Webicoop ECHO prévu le 2 février à 14h30.

[Télécharger la plaquette ECHO](#)

[Se connecter au Webicoop ECHO](#)

[En savoir plus sur le parcours "CAE-Impact"](#)

Vous êtes une CAE ?

Vous souhaitez réaliser votre mesure d'impact social ?

Coopérer pour Entreprendre propose trois parcours d'accompagnement pour les CAE qui souhaitent réaliser leur mesure d'impact :

- **Le parcours ESSENTIEL** donne accès à la formation « prise en main de deux jours, réalisée idéalement en présentiel, ainsi qu'à une série de webinars d'approfondissement sur chacun des effets étudiés. Vous réaliserez ensuite seul votre étude d'impact.
- **Le parcours AUTONOMIE** ajoute au parcours ESSENTIEL des webinars collectifs et du tutorat individuel sur deux temps clés de l'étude d'impact : la collecte, l'analyse des données et la rédaction du rapport.
- **Le parcours EXTERNALISATION** vous permet de déléguer l'analyse et le rapport à CPE et ELLYX. Vous réalisez la collecte, participez à la formation, aux webinar et tutorat dédié à la collecte.

Chaque parcours débute par une formation « Prendre en main les outils CAE-Impact » qui permet d'appréhender et de comprendre les outils CAE-Impact pour réaliser la démarche d'évaluation de l'impact social de sa CAE selon la méthode CAE-Impact. Elle se déroulera en présentiel sur 2 jours consécutifs – 14 heures :

- 18 – 19 mars 2021 à Paris
- 5 – 6 juillet 2021 à Paris
- 30 septembre – 1 octobre 2021 à Paris

Vous voulez en savoir plus ? Ce projet vous intéresse ? Vous envisagez de le lancer en 2021 ? Contactez Romane Fouchet pour faire le point sur votre projet : r.fouchet@cooperer.coop

[Présentation des parcours](#)

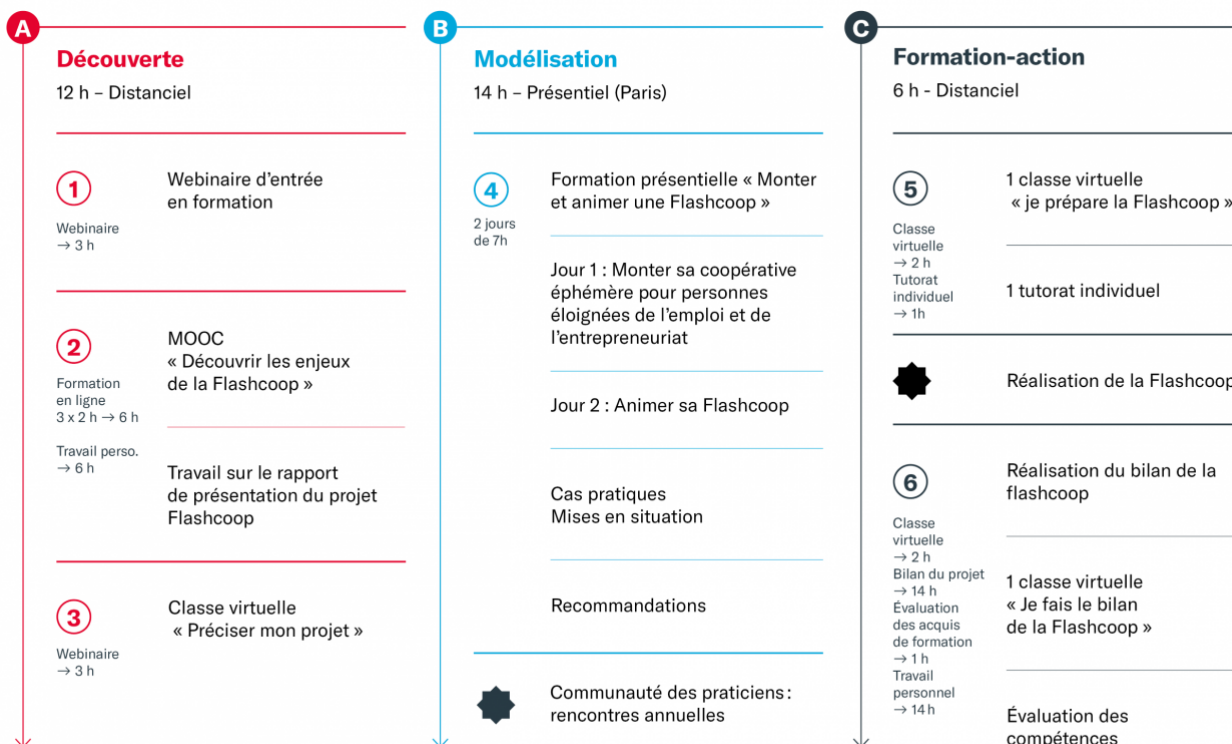
[S'inscrire à un parcours](#)

[En savoir plus sur le parcours "Réaliser une Flashcoop"](#)

Vous souhaitez monter une coopérative éphémère ?

Le format court et mobilisateur de la Flashcoop vous intéresse ?

Le parcours "Réaliser une Flashcoop" est composé de modules et sessions de formations : MOOC, formation présentielle de 2 jours, classes virtuelles et tutorat individuel. Des travaux d'intersessions sont prévus. La réalisation de la première Flashcoop du stagiaire de la formation s'inscrit également dans le parcours.



Le parcours est proposé à distance et en présentiel sur 2 jours consécutifs – 14 heures.

	Lancement du parcours de formation, en ligne	Module de formation présentielle, Paris (14h)
Session 1	26 mars 2021	23-24 juin 2021
Session 2	28 juin 2021	7-8 septembre 2021

Tarifs du parcours :

Salarié d'une structure sociétaire : 1800 €

Salarié d'une structure non-sociétaire : 2160 €

Vous voulez en savoir plus ? Ce projet vous intéresse ? Vous envisagez de le lancer en 2021 ?
Contactez Romane Fouchet pour faire le point sur votre projet : r.fouchet@cooperer.coop

[Présentation du parcours](#)

[S'inscrire au parcours Flashcoop](#)

[Projet Tressons : CPE retenu pour son projet de voyage inspirant en Pays du Bocage](#)



Piloté par l'Avise et le RTES grâce à l'appui du Réseau rural national avec le soutien du FEADER, le projet TRESSONS d'envergure nationale et multi-acteurs porte sur l'analyse et la valorisation des apports de l'économie sociale et solidaire en milieu rural, ainsi que ses conditions de développement et le renforcement des coopérations entre acteurs.

Afin de soutenir la revitalisation des territoires ruraux, l'Avise souhaite financer des expérimentations bénéficiant à l'ingénierie d'accompagnement multi-acteurs pour appuyer les innovations sociales en milieu rural.

Coopérer pour Entreprendre a répondu avec la CAE Crescendo à l'appel en proposant le projet « Voyage inspirant de l'économie rurale et solidaire » dans le Pays du Bocage.

[En savoir plus](#)



PIC 100% inclusion : CPE participe au projet retenu de l'ANGC

Dans le cadre du **PIC 100% inclusion « J'entreprends mon projet d'avenir »**, l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC) a réuni un consortium de 12 acteurs, dont CPE, pour mettre en œuvre un projet d'expérimentation qui vise la mobilisation, la montée en compétences et l'accès à l'emploi ou l'activité durable des personnes les plus en difficulté d'insertion professionnelle.

Le public cible : des personnes en situation de non-recours ou dites « invisibles », peu ou pas qualifiées, résidant dans les territoires prioritaires et de tous âges, avec néanmoins une priorité aux moins de 25 ans...

[En savoir plus](#)



Coopérer pour Entreprendre rejoint à sa création le réseau francilien A+ c'est mieux !



Le vendredi 15 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale constitutive de l'association collégiale **A+ c'est mieux!**, rassemblant des travailleur·ses et contributeur·ices des Tiers-Lieux et des Communs, des Tiers-Lieux d'Île-de-France, et des premiers partenaires, dont Coopérer pour Entreprendre.

Cette AG a permis de valider les statuts et le projet 2021 de l'association, ainsi que d'élire (sans candidat·e) les référent·es de différents cercles thématiques.

[En savoir plus](#)

Un nouveau Tiers-Lieu dédié à l'ESS à Laval : Coodem invite au sociétariat de la SCIC LEVEL



Résolution 2021 : participer à l'aventure LEVEL. La bonne nouvelle du jour : la souscription de parts sociales est ouverte !



Après plusieurs mois de travail avec le collectif de fondateurs (Titi Floris, Coodem, APF France Handicap et APESS 53), le projet de tiers-lieu **ESS LEVEL** se structure par la création d'une SCIC – Société coopérative d'intérêt collectif.

La coopérative, par le biais d'une SAS Immobilière, a acheté le site de l'ancienne usine Bonna Sabla le 18 décembre 2020.

Après rénovation des bâtiments, le tiers-lieu proposera de nombreuses activités sur le site : bureaux et ateliers partagés, espace de coworking, salles de réunion, cuisine partagée, espace événementiel, animations sportives etc. Le tout orienté autour des thématiques principales suivantes : l'Économie Sociale et Solidaire, l'Entrepreneuriat, la Formation, le Médico-Social, le Handicap et l'Agriculture.

[En savoir plus](#)

Ils nous soutiennent



[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)